

## AVIS A LA POPULATION : LA MAIRIE INFORME

### ***Plan Canicule : inscription sur le registre mooschois***

**La Commune de Moosch informe de la mise en place d'un registre communal dans le cadre du plan Canicule au profit des personnes âgées et des personnes handicapées.**

**L'inscription sur ce registre est confidentielle et facultative. Elle permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur ce registre en cas de déclenchement par le Préfet du Plan Canicule. L'ensemble des mooschois et mooschoises âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie et les personnes handicapées peuvent se présenter ou s'adresser au secrétariat de la mairie de Moosch avant le 30 juin 2021 afin de s'inscrire dans le registre.**

**Les personnes déjà inscrites peuvent signaler des modifications à apporter.**



**Le Maire,  
José SCHRUFFENEGER**